



## Les femmes sont davantage confrontées à la pauvreté. Les facteurs à l'origine de cette disparité

revenus

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Les femmes vivent plus souvent que les hommes dans des conditions de pauvreté. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette situation est amplifiée.

Premier facteur à l'origine de l'écart de niveau de vie entre hommes et femmes : elles sont dans des situations familiales plus fragiles. Les femmes sont en effet plus souvent seules ou mono-parent (une sur trois, contre un homme sur cinq). Et ce phénomène, plus marqué en Paca, ne cesse de progresser.

Ce sont les mères isolées qui sont les plus confrontées à la pauvreté (35 % d'entre elles sont pauvres). Accompagner les parents isolés constitue donc un levier d'action important pour réduire les disparités et améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants. En Paca, un enfant sur quatre vit en effet dans un foyer monoparental (soit 334 000 enfants). Parmi eux, 285 000 vivent avec leur mère.

Les femmes seules sont également très exposées à la pauvreté : 18 % d'entre elles sont pauvres. Souvent âgées, leurs pensions de retraite (y compris compléments) représentent les deux tiers de celles des hommes, du fait de carrières globalement moins longues.

### Plus d'une mère isolée sur trois est pauvre

Taux de pauvreté selon le type de ménage	Famille monoparentale		Personne seule		Couple sans enfant	Couple avec enfants	Autre (ménage complexe)	Ensemble	en %
	Homme	Femme	Homme	Femme					
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21,6	34,7	18,0	18,4	7,6	14,4	23,1	<b>15,8</b>	
France métropolitaine	20,7	32,3	16,6	16,3	6,7	12,2	20,4	<b>13,4</b>	

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri)

Note : le taux de pauvreté est calculé au niveau du ménage. En conséquence, au sein d'un couple, le taux de pauvreté de l'homme et de la femme sont identiques par définition.

Lecture : en 2007, en Paca, 15,8 % des ménages vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté (908 € par mois et par unité de consommation).

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2007



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

Délégation Régionale  
aux Droits des Femmes  
et à l'Égalité

Deuxième facteur de précarité : les femmes sont moins souvent en emploi (seulement 55 % occupent un emploi, contre 65 % des hommes). Paca se place parmi les régions aux taux d'emploi féminins les plus faibles. D'une part, les femmes se portent moins sur le marché du travail (64 %, contre 74 % des hommes) ; d'autre part, elles sont plus souvent au chômage. Les femmes les moins diplômées sont les plus pénalisées.

Enfin, lorsqu'elles sont en emploi, les femmes perçoivent des rémunérations plus faibles : le salaire net médian des femmes est inférieur de 24 % à celui des hommes.

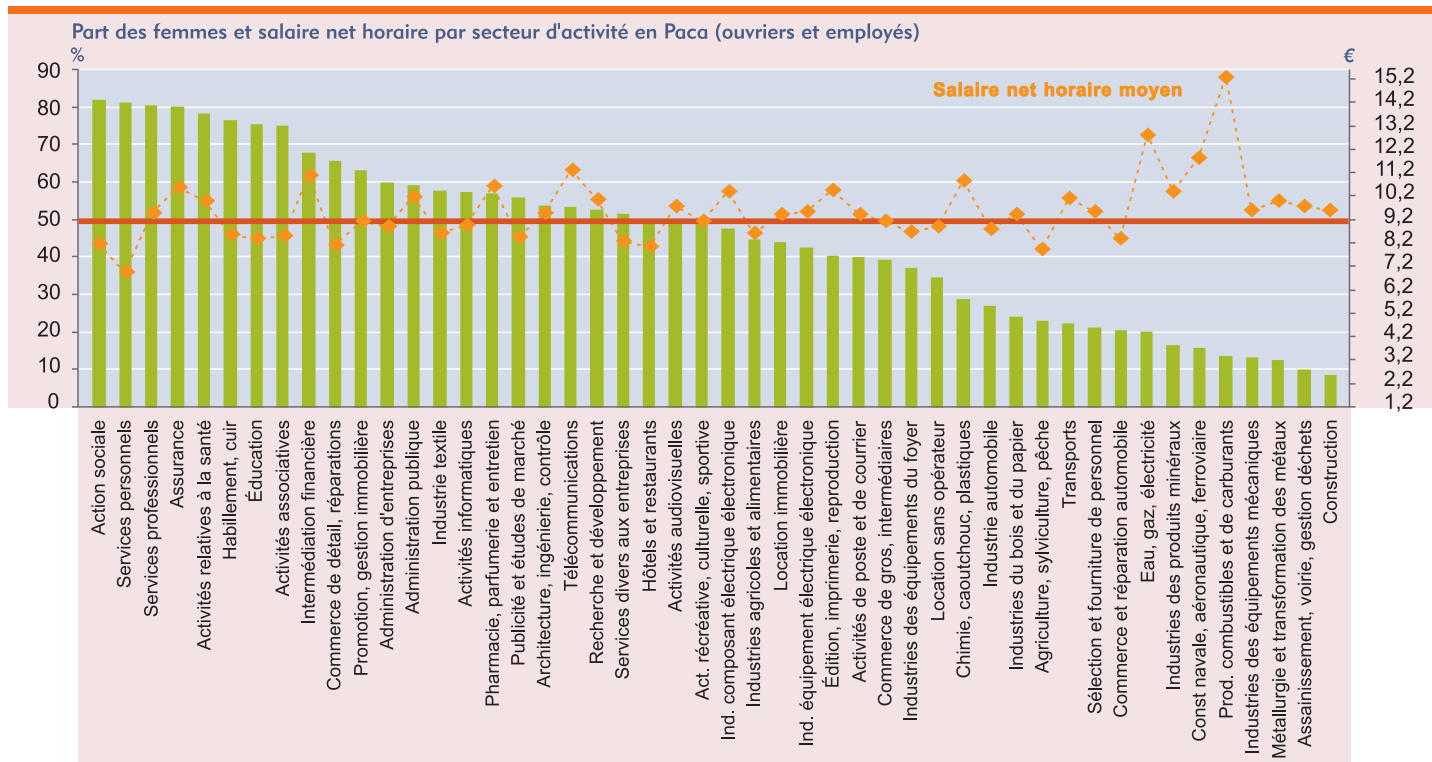
Les temps partiels sont source d'écarts importants et de paupérisation pour les femmes les moins qualifiées. Or, près d'un tiers des femmes salariées de Paca travaillent à temps partiel, soit trois fois plus que les hommes. Et dans la région, les faibles temps de travail sont plus fréquents : 12 % des femmes salariées travaillent moins de 15 heures par semaine.

L'écart de salaires entre hommes et femmes s'explique aussi par une moindre qualification des emplois occupés par les femmes et des secteurs moins rémunérateurs. Les activités très largement féminines, comme les services aux personnes ou l'action sociale, sont parmi les moins valorisées.

Développer la mixité des métiers, accroître les qualifications et les temps de travail constituent également des leviers d'action pour réduire l'écart de rémunération entre hommes et femmes.

Enfin, en neutralisant l'effet du temps de travail, du secteur, de la qualification et de l'âge, les salaires féminins restent en Paca inférieurs de 8 % à ceux des hommes.

### Les femmes travaillent dans les secteurs moins rémunérateurs



Champ : ouvriers et employés (hors fonction publique d'État)

**Lecture** : 80,9 % des ouvriers et employés sont des femmes dans les services personnels. Dans ce secteur, le salaire horaire net moyen est de 6,9 € de l'heure.

Source : Insee, DADS 2007

Institut National de la Statistique  
 et des Études Économiques  
 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 17 rue Menpenti  
 13387 Marseille Cedex 10  
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Retrouvez les résultats complets de cette étude dans notre publication  
**ANALYSE N° 2 décembre 2010**  
 sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Directeur de la publication : Renan Duthion  
 Chef du service Études et Diffusion : Valérie Roux  
 Rédacteur en chef : Claire Joutard